



*Communiqué de presse*

*11 avril 2017*

## **Agriculture : derrière la remise en cause du verdissement, un retour à la jachère !**

**A l'occasion de l'ouverture des déclarations des agriculteurs pour 2017, les producteurs de grandes cultures mettent en garde le Parlement européen sur l'évolution du verdissement.**

Dans une lettre adressée à Antonio Tajani, président du Parlement européen, les présidents de l'AGPB, Philippe PINTA, de l'AGPM, Daniel PEYRAUBE, et de la FOP, Arnaud ROUSSEAU, soulignent l'enjeu du prochain vote à Strasbourg du « Règlement délégué sur le verdissement ».

Sous couvert de simplification, ce texte prévoit en réalité un durcissement des normes européennes sur les surfaces d'intérêt écologique (durée d'implantation, interdiction des produits phytosanitaires). Un tel changement réglementaire, s'il avait lieu, modifierait l'équilibre de la Politique agricole commune en remettant en cause les cultures fixatrices d'azote et les cultures dérobées, dont l'intérêt environnemental n'est pourtant plus à démontrer.

Pour les agriculteurs français et européens, la conséquence directe serait une augmentation massive et structurelle de la jachère.

En cette période d'instabilité climatique – avec une mauvaise récolte en 2016 – et de perturbations profondes des marchés, cette mise en jachère signifierait une baisse de la production européenne de grains et une nouvelle chute du revenu des agriculteurs.

C'est pourquoi nous demandons au Parlement européen de voter contre ce texte désastreux pour les producteurs et nuisible à l'économie européenne.

En cette période où l'idée européenne est fortement malmenée, les filières végétales françaises tiennent à rappeler leur engagement pour plus et mieux d'Europe, ainsi que leur détermination à Produire plus, Produire mieux.

### **Contacts presse :**

**Association générale des producteurs de blé et autres céréales (AGPB) :** Agence RDN, Léa Charron, 06 23 47 67 47, [lcharron@agence-rdn.com](mailto:lcharron@agence-rdn.com)

**Association générale des producteurs de maïs (AGPM) :** Anne Kettaneh, 06 83 22 05 01, [anne.kettaneh@agpm.com](mailto:anne.kettaneh@agpm.com)

**Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP) :** Thibaut Ledermann, 06 50 69 20 08, [t.ledermann@fopoleopro.com](mailto:t.ledermann@fopoleopro.com)